

RCC-E : Règles de Conception & Construction des matériels Electriques

Ref. RCC-E

Durée : 1.0 jour(s) / 7.0 heures

Pré-requis :

Aucun

Personnes concernées :

Profil : Ingénieurs amenés à travailler sur des projets de conception ou de fabrication de composants de matériels électriques de l'ilot nucléaire Secteur : fabricants de matériaux, fournisseurs, chaudienniers, prestataires de services, ingénierie

Objectifs :

Comprendre la structure du code Appliquer les règles à vos produits et à votre activité Assurer la préparation de votre dossier final Identifier les points clés et de vigilance d'une fabrication réussie et conforme en choisissant la meilleure solution technique Savoir rédiger une spécification d'approvisionnement, commande

Programme :

Présentation générale : Pourquoi un code nucléaire spécifique ? Exigences générales et qualité : Vocabulaire, documentation Qualification et approbation : Règles de qualification (K3, K2, K1), Procédure relative aux conditions d'accidents, Tests recommandés Conception de l'ensemble fonctionnel : Tension, alimentation, disponibilité, interopérabilité, Control command Installation : Conditions environnementales, alimentation électrique, système de mise à la terre, CEM

Démarche pédagogique :

L'animation est réalisée par des experts du domaine concerné. Participants : maximum 12 La formation est animée par un formateur : - disposant d'une qualification spécifique de formateur selon les procédures de qualification de Bureau Veritas - justifiant d'une expérience terrain confirmée dans le domaine concerné

Evaluation et validation :

A l'issue du contrôle continu, délivrance d'une attestation de formation

Textes de référence :

La formation professionnelle continue - Dispositions Générales - Code du Travail (Article L6313-1) : Parmi les actions de formation recensées à l'article L6313-1, le présent stage entre dans le cadre des "actions de prévention"